

Le Régional

Hécatombe de Pully à Lavey: Des milliers de frênes sont abattus



D. Rigling, WSL

Pages 2-3

DE ST-LÉGIER AU GOTHARD

La poésie d'un tunnel



M. Schobinger

Seul photographe à avoir suivi le chantier du Gothard depuis le début, en 1999, Maurice Schobinger rend hommage au gigantisme du plus long tunnel ferroviaire du monde, qui sera ouvert au public le 11 décembre. Rencontre.

Culture, page 34

BOURG-EN-LAVAU

Cure de choc à l'hôpital

Après une année grippée - revenus en baisse, projets d'agrandissement hors de prix, personnel en crise et fermeture d'une unité - 2017 marquera la reprise en main de l'établissement. Notamment grâce à une aide cantonale annuelle de 200'000 frs.

Lavaux-Oron, page 5

BUS DE LA RIVIERA

Deux nouvelles lignes

Gros changements dès le 11 décembre, avec deux nouvelles lignes de bus, une autre remaniée et des cadences augmentées. Mais certaines tranches de la population, comme les seniors, se sentent laissées pour compte.

Riviera, page 17

PUB



Hugo Boss
Dark Blue homme
EdT vapo
75 ml



29.90

Comparaison avec la concurrence
66.-

Paco Rabanne
1 Million homme
EdT vapo
50 ml



44.90

Comparaison avec la concurrence
76.-

Giorgio Armani
Si femme
EdP vapo
50 ml



64.90

Comparaison avec la concurrence
125.-

Bulgari
Omnia Coral femme
EdT vapo
40 ml



34.90

Comparaison avec la concurrence
82.-

Laura Biagiotti
Laura femme
EdT vapo
75 ml



39.90

Comparaison avec la concurrence
83.-

ottos.ch

Peut-on contrer la mort annoncée du frêne?

FORÊTS

En 8 ans, une maladie fongique exotique a envahi toute la Suisse, la chalarose. Touchant les frênes, elle provoque leur flétrissement, puis leur mort dans la plupart des cas. À l'heure actuelle, rien ne peut être fait pour l'endiguer. Les services forestiers doivent donc surveiller son évolution et procéder à l'abattage des frênes touchés quand ceux-ci présentent une menace pour la sécurité de l'espace public. Sur les quelque 2 millions de frênes du canton de Vaud, peu devraient résister. Toutefois, un petit espoir subsiste, car certains arbres ne se laissent pas faire et des recherches sont en cours pour lutter biologiquement contre la maladie. Enquête entre Lavaux, Oron et le Chablais.

Valérie Passello

C'est l'hécatombe. Partout, de Pully à Lavey, dans toute la plaine du Rhône, en passant par la Haute-Broye, le constat est alarmant: entre 80% et 95% des frênes sont touchés par la chalarose, ou flétrissement, un champignon exotique qui finira par les terrasser (voir encadré). Depuis le 5 décembre et jusqu'à fin mars, 1'200 frênes seront abattus pour des raisons de sécurité dans la région d'Oron, aux abords des routes et des cours d'eau, des milieux que cette espèce affectionne. Garde-forestier du triage de Bex-Lavey et chef de service Forêts-Travaux-Jardins à la commune de Bex, Jean-François Rochat estime à 200 les arbres déjà abattus, seulement au bord des routes. Mais ce n'est qu'un début, ajoute-t-il: «Le nombre exact des frênes qui devront être coupés est impossible à chiffrer, mais une grande quantité en 2017 et les années suivantes!» Dans la commune de Roche, 50m3 de frênes malades ont déjà été éliminés et comme partout, d'autres suivront le long des axes routiers et dans les lieux fréquentés par le public.

Ne pas se précipiter

Avant qu'un arbre soit condamné, la chalarose met plusieurs années à évoluer et certains sujets touchés développent des résistances. Responsable de l'aménagement forestier du canton de Vaud, Thomas Zumbrennen recommande de ne pas abattre systématiquement les frênes atteints: «Il ne faut pas se précipiter. Bien sûr, dès qu'il y a un enjeu sécuritaire ou économique - on ne laisse pas pourrir une belle bille de frêne en forêt- nous conseillons l'abattage. Sinon, ce n'est pas nécessaire. Il est intéressant d'identifier les arbres résistants et d'essayer de les maintenir ou de les reproduire, même si nous déconseillons de replanter du frêne. Il est préférable de travailler avec d'autres essences».

À Monthey, où une quarantaine de frênes au maximum devraient finir tronçonnés pour cause de maladie, la même politique est appliquée, note le garde-forestier Jean-Luc Dubois: «Si certains arbres ont quelques branches flétries, nous ne nous alarmons pas. Nous avons par exemple taillé les branches mortes d'un frêne en ville et au printemps suivant, il est reparti, bien vert. À part quelques coupes effectuées au bord du Rhône il y a deux ans, nous avons généralement peu d'interventions sur les frênes».

Même son de cloche à Pully: «Seuls les arbres présentant un danger sont abattus étant donné que l'abattage ne constitue pas une prophylaxie. Lors de

campagne de sylviculture, nous favorisons les frênes sains qui pourraient avoir des gènes résistants», indique Laurent Pasquier, adjoint du chef de service, responsable des domaines. D'après l'institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, il n'est pas possible aujourd'hui de lutter efficacement contre la chalarose, mais des recherches sont en cours conjointement en Lituanie et en Suisse, afin de développer à moyen terme une méthode biologique permettant de lutter contre le flétrissement du frêne par l'entremise d'un virus qui aurait la propriété de freiner l'agent pathogène. Tout espoir n'est donc pas encore complètement perdu pour le frêne dans nos contrées.

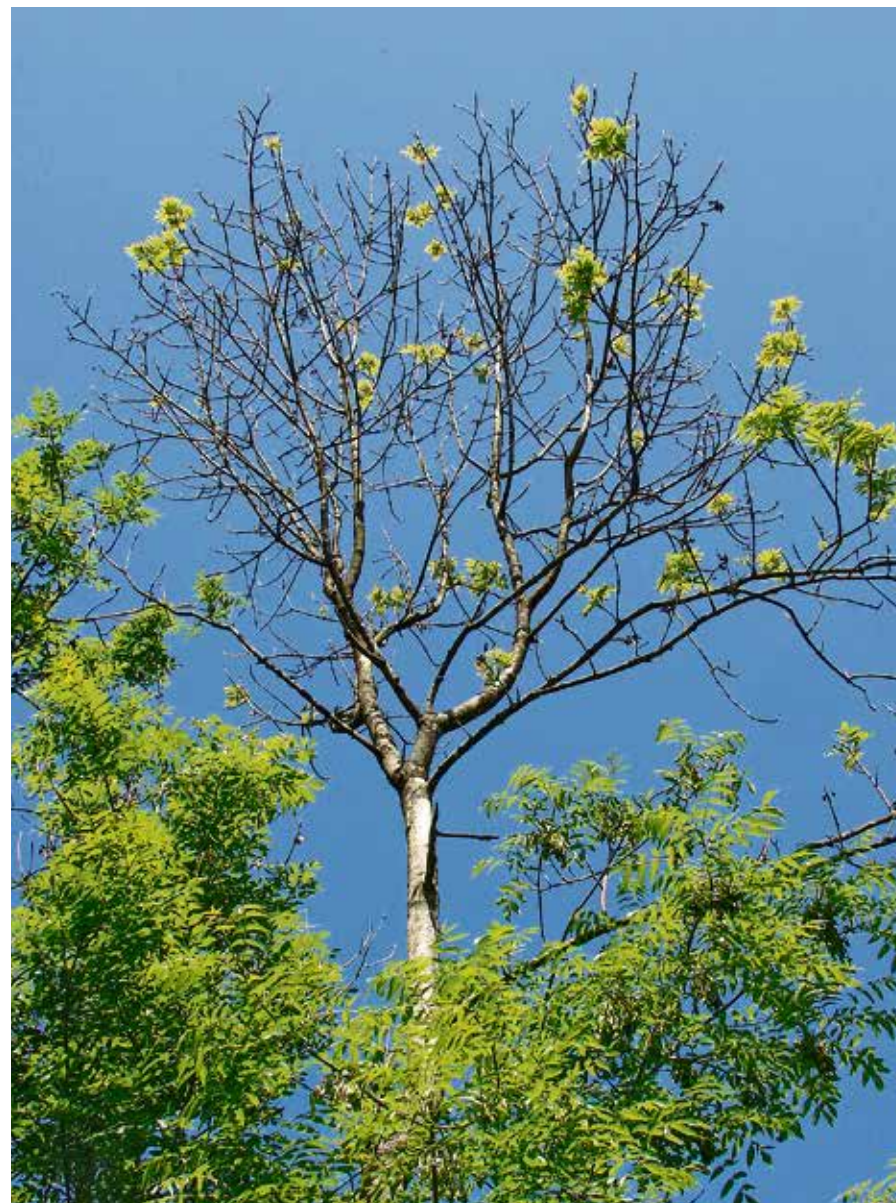
Et les risques?

Rendues cassantes et fragiles par la chalarose, les branches des frênes peuvent se rompre. Dans le secteur de Bex-Lavey, la surveillance a été accrue dans les endroits fréquentés,

«La disparition du frêne ne devrait pas avoir de conséquence sur les fonctions protectrices des forêts»

Thomas Zumbrennen, resp. aménagement forestier, Vaud

mais pas question d'interdire l'accès aux forêts, qui est libre pour tout un chacun, ou de poser des panneaux d'avertissement partout. Il incombe par contre au service forestier de sécuriser les lieux où des aménagements sont présents, comme la piste Vita ou les places de pique-nique. Chef du service des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement à Monthey, Patrick Fellay rappelle que les frênes ne sont pas les seuls arbres à avoir des branches qui séchent: «Pour l'instant, nous n'avons pas communiqué spécifiquement sur les frênes. Mais, notamment en période de foehn, une information générale est diffusée sur les dangers de la promenade en forêt». Pour Pully, «le vent, la pluie, les animaux, les arbres dominants, mais aussi les maladies telles que la chalarose ou la vieillesse font que des branches ou des arbres tombent, relève Laurent Pasquier. La forêt reste un milieu naturel géré comme tel et présentant des dangers que les professionnels tentent de diminuer afin de protéger les infrastructures, les habitations et les promeneurs. À ce titre, les chemins



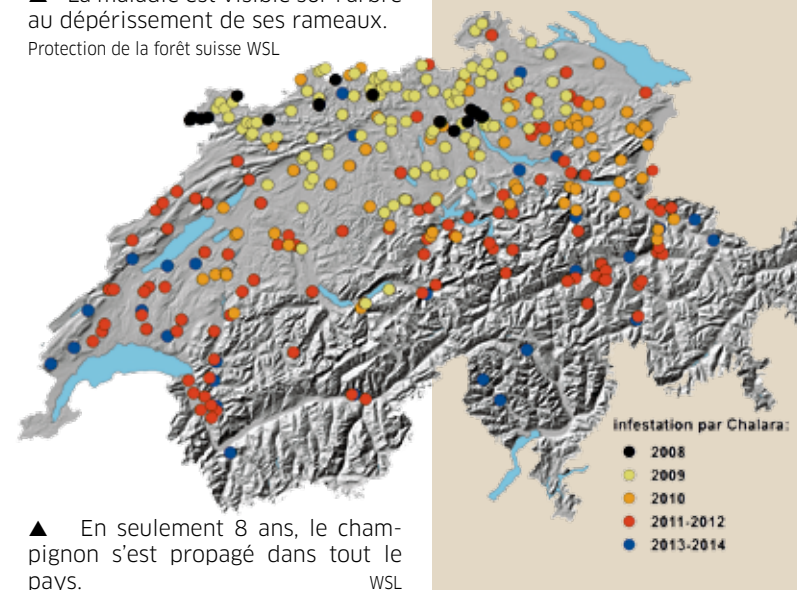
▲ La maladie est visible sur l'arbre au dépérissement de ses rameaux. Protection de la forêt suisse WSL

forestiers font l'objet d'une surveillance particulière». La situation est sensible, car 25% des forêts du canton de Vaud ont des fonctions protectrices, empêchant le déclenchement d'avalanches, stabilisant les pentes, freinant les chutes de pierres et régulant le régime des eaux. Mais la disparition du frêne ne devrait pas avoir de conséquence sur ces fonctions, rassure Thomas Zumbrennen: «Les forêts protectrices se situent principalement dans la partie alpine du canton, où l'on trouve plutôt des résineux. Le long des cours d'eau et dans les vallons boisés, il y a généralement un panachage d'essences, donc si le frêne n'est plus présent, d'autres prendront rapidement sa place et un éventuel rôle protecteur ne sera pas menacé».

Un champignon voyageur

Les premiers cas de flétrissement du frêne, ou chalarose, ont été observés dans le nord de la Suisse depuis 2008. Il s'agit d'une maladie venue du Japon, causée par un champignon, dont les spores se développent dans la litière des arbres -les feuilles tombées à terre- et se propagent avec le vent. En été, ce champignon attaque les feuilles du frêne, qui se mettent à brunir, puis c'est l'arbre entier qui va être atteint au fil du temps. Des nécroses se forment alors sur l'écorce, souvent à la base du tronc, et les parties supérieures du frêne ne sont plus alimentées en eau, ce qui entraîne leur flétrissement, puis leur dépérissement. La plupart finissent par mourir, notamment les jeunes sujets, même si certains résistent sans que l'on puisse en expliquer la raison. Autre conséquence, les jeunes frênes d'abord nécrosés par la chalarose, peuvent être attaqués par un autre champignon, l'armillaire (photo de page 1).

En seulement 8 ans, le champignon s'est propagé dans tout le pays, jusqu'au sud, comme l'indique cette carte publiée par la Protection de la forêt suisse (WSL). Selon cet institut, des cas ont même été recensés au Tessin. En Suisse, la maladie touche exclusivement le frêne commun, qui est le feuillu le plus abondant dans notre pays après le hêtre.



▲ En seulement 8 ans, le champignon s'est propagé dans tout le pays. WSL

Laurent Fivaz:

«La situation est dramatique»

Responsable administratif du groupement forestier des Agittes, association de droit public qui s'occupe de la gestion des quelque 3'800 hectares de forêt pour les communes d'Yvorne, Corbeyrier, Roche, Noville, Chessel, Rennaz et la Tour-de-Peilz, du domaine de la Joux-Verte et rideaux-abris pour le canton de Vaud et de la Place d'armes de l'Hongrin pour la Confédération, Laurent Fivaz ne se fait pas d'illusion quant à l'avenir du frêne dans la région. Mais selon lui, d'autres essences pourront rapidement combler le vide laissé par la disparition des frênes.

Quelle est la situation en matière de chalarose du frêne dans votre périmètre?

► Elle est dramatique. Dans la plaine du Rhône et les coteaux, le frêne est largement touché. Plus de la moitié du peuplement est fortement atteint et l'on sait déjà que 30% ne vont pas résister. D'ici à 10 ans, selon les scientifiques, 95% des frênes devraient avoir disparu.

Doit-on systématiquement couper les arbres touchés?

► L'abattage est la seule solution. Mais pour l'instant, nous nous concentrons sur les abords des routes et des cours d'eau, car le premier risque est la chute de branches. Il faut donc assurer la sécurité des infrastructures et des sentiers. Par contre, au milieu du peuplement, c'est moins urgent, mais le danger qu'une branche tombe existe pour les gens qui vont se balader en forêt: nous les invitons à la prudence.

La probable disparition des frênes menace-t-elle l'équilibre de nos forêts?

► Non, ce n'est pas une catastrophe écologique, dans la mesure où il y a d'autres essences en station qui prendront naturellement le relais. Sinon, il est aussi possible de planter d'autres arbres. Je viens notamment de marteler 200m3 de sylvie près de la Grande Eau, à Yvorne. Je pense que nous allons y replanter des chênes.

Qui paie les mesures de sécurisation?

► En principe, selon l'article 41 de la loi forestière vaudoise, les exploitants d'installations doivent assumer les mesures préventives pour protéger les usagers contre les dangers naturels. Par exemple, si un

frêne se trouve sur un terrain privé aux abords d'une route cantonale et qu'il faut le couper pour des raisons sécuritaires, c'est le canton, propriétaire de la route, qui devra régler la facture.

Quelle est la procédure à suivre lorsqu'un abattage est requis et qui se charge de surveiller la santé des arbres?

► Il faut distinguer les arbres qui se trouvent en forêt et ceux qui poussent hors zone forestière, sur des terrains privés, le long des allées ou en ville. Pour ces derniers, la Municipalité de la commune concernée octroie l'autorisation d'abattage: il faut lui adresser une demande qui sera mise au pilier public durant 20 jours. La surveillance des arbres en forêt est du ressort du garde forestier sur son propre triage. En ville, ce sont les employés de voirie ou les responsables des parcs et jardins qui se chargent de cette surveillance.



Laurent Fivaz invite les promeneurs à faire preuve de prudence en forêt. DR

95%
de frênes pourraient avoir disparu d'ici à 10 ans